

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi 20 février à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/02/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoît GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoît LOISEAU, Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU).

Mme BODIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

N° 2025-008 Vote des subventions 2025

Le conseil municipal vote comme suit le montant des subventions pour l'année 2025 :

Association	Montant 2025
Groupement de défense contre les ennemis des cultures	750,00€
Aide à domicile en milieu rural	2 250,00€
Tennis Club	1 000,00€
SCAL MC	1 000,00€
Espoir gymnique	1 000,00€
Les copains de Paul et Thibault	150,00€
O.N.G. « solidarité et fraternité Franco Malgache-UNC »	150,00€
Amicale De Gâtine	150,00€
L'outil En Main	50€ par enfant

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 22 février 2024

Secrétaire de séance
Christelle BODIN

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

